

Association Suisse d'Assurances ASA

21.04.2006 - 13:00 Uhr

Association d'Assurances, Conférence des offices AI et Santésuisse: La collaboration visant la réintégration a démarré

Rüschlikon (ots) -

Les assureurs actifs en matière d'indemnités journalières maladie, d'assurance invalidité et de prévoyance professionnelle ont exprimé leur volonté de collaborer à la réintégration aussi rapide que possible des personnes handicapées à leur poste de travail. Cette collaboration a bien démarré.

Des experts dans les domaines de l'indemnité journalière maladie, de l'assurance invalidité et de la prévoyance professionnelle, réunis aujourd'hui pour un séminaire de spécialistes à Rüschlikon, se sont penchés sur le potentiel et les possibilités d'améliorer leur collaboration pour favoriser la réintégration. La complexité des systèmes d'assurance constitue encore souvent de nos jours une entrave à la collaboration efficace entre assureurs. Des méthodes de collaboration modernes et souples doivent apporter l'amélioration désirée. L'objectif est de remettre aussi rapidement que possible à leur poste de travail les personnes souffrant d'un handicap dans leur santé et d'éviter leur passage à l'invalidité.

Diverses pistes sont explorées dans le cadre de la "Collaboration interinstitutionnelle étendue", CII-plus (www.iiz-plus.ch). Les cas d'indemnités journalières maladie seront annoncés plus rapidement aux offices de l'AI et le traitement de ces cas par les assureurs privés sera simultanément amélioré. Un second point de jonction se situe entre le premier et le deuxième pilier : un manuel pour les institutions de prévoyance clarifie ce sujet.

Premiers succès de la stratégie "back-to-work"

Les premiers succès de cette stratégie "back-to-work" ont pu être présentés lors du séminaire qui s'est tenu dans le "Swiss Re Centre for Global Dialogue". Les communications des offices AI aux institutions de prévoyance ont été fortement améliorées, tout comme les échanges de données l'ont été sur le plan qualitatif. Le manuel "AI - prévoyance professionnelle" a déjà bien fait ses preuves. Ont en outre été décrits les premiers pas accomplis à l'enseigne de la convention de collaboration, présentée en janvier 2006, entre les offices AI et les assureurs intervenant en amont de l'AI.

Le séminaire a aussi porté ses réflexions sur la 5e révision de l'AI. De par la volonté du Conseil national, l'AI doit se voir attribuer des fonctions supplémentaires en matière de détection et d'intervention précoces ainsi que de mesures d'intégration. Celles-ci auront une grande influence sur la collaboration entre offices AI, assurances d'indemnités journalières maladie et prévoyance professionnelle.

Le présent communiqué de presse est diffusé sur les sites de l'ASA (www.svv.ch), de santésuisse (www.santésuisse.ch), de la Collaboration interinstitutionnelle étendue, CII-plus (www.iiz-plus.ch) et de la Conférence des offices AI (www.ivsk.ch).

Contact:

Association Suisse d'Assurances ASA
Markus Escher,
président de la Commission pour les questions sociales de l'ASA
Tél. +41/21/614'75'01
E-Mail: markus.escher@aeis.ch

Conférence des offices AI

Andreas Dummermuth,
président de la Conférence
Tél. +41/41/618'51'00
Mobile +41/79/406'95'02
E-Mail: andreas.dummermuth@aknw.ch

santésuisse
Peter Marbet,
responsable du département Politique et communication
Tél. +41/32/625'42'57
E-Mail: peter.marbet@santesuisse.ch

Cette annonce peut être consultée sous <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100087998/100508047>